

L'APSAM A 15 ANS

# Le temps passe, les bons coups restent!

Le 16 octobre dernier, le monde municipal était invité à célébrer le 15<sup>e</sup> anniversaire de l'APSAM, l'Association sectorielle paritaire en santé et en sécurité du travail «secteur affaires municipales».



Près de 200 personnes avaient accepté l'invitation de l'Association et s'étaient réunies à l'hôtel Radisson de Longueuil. S'y trouvaient les membres du conseil d'administration et des groupes de liaison (qui tenaient une réunion à cette occasion), des membres des comités de santé et de sécurité, des représentants syndicaux et d'employeurs, des travailleurs et travailleuses appartenant aux différents corps d'emploi (cols bleus et blancs, pompiers, policiers et chauffeurs d'autobus), des fournisseurs et des amis.

Parmi la foule, se trouvaient plusieurs personnalités. Messieurs Trefflé Lacombe, président du conseil et chef de la direction de la CSST, et Jean-Yves Savoie, directeur général de l'IRSST, avaient enregistré des messages sur vidéo.

Le programme de la journée était varié: réunion du conseil d'administration, réunions des groupes de liaison, conférence du docteur Serge Marquis intitulée «Reconnaissance du travail et dignité humaine», projection multimédia des messages des coprésidents et des partenaires, et lancement de plusieurs nouveaux produits.

Pour couronner cette agréable journée, un cocktail où les retrouvailles et les échanges étaient nombreux.

Une belle fête.



# DE LA PART DE CLAUDE HÉTU

## Chapeau l'APSAM et bon 15<sup>e</sup> anniversaire!

*N.D.L.R. Nous reproduisons ici les vœux exprimés par les coprésidents lors du 15<sup>e</sup> anniversaire de l'APSAM.*



Il y a 15 ans naissait l'APSAM.

Quinze ans, c'est l'adolescence, l'antichambre de l'âge adulte, de la sagesse et de la maturité.

Aujourd'hui, nous soulignons l'entrée de l'APSAM dans l'âge adulte et je peux vous dire que l'APSAM fait preuve d'une grande maturité.

Le monde municipal a vu l'APSAM établir sa réputation et sa crédibilité avec des programmes de formation, d'information et de formation continue. Il a assisté à l'émergence d'une association qui fait fonction de catalyseur dans le monde municipal. L'APSAM c'est le lieu de rencontre du monde municipal. C'est aussi le carrefour des échanges entre tous les partenaires en santé et en sécurité du travail.

L'APSAM, c'est la raison qui s'impose sur les passions et qui s'installe tranquillement dans les milieux de travail.

Il faut saluer le doigté et la sensibilité de l'APSAM qui conjugue le partenariat et le paritarisme pour le bénéfice des travailleuses et des travailleurs du monde municipal.

Il faut aussi souligner l'intelligence et le discernement de ses administrateurs et dirigeants qui, au fil de plans stratégiques, permettent à l'APSAM d'exercer une présence soutenue, rassurante et efficace dans les milieux de travail.

L'APSAM, c'est le guide du monde municipal pour faciliter la prise en charge de la prévention par les travailleuses, les travailleurs, leurs associations syndicales et les employeurs.

C'est le conseiller et le facilitateur qui stimule les partenaires.

L'APSAM, c'est l'acteur qui s'efface derrière les réalisations de tous les milieux de travail, des succès et des économies produites par les efforts de prévention des accidents de travail.

Si la valeur n'attend pas le nombre des années, qu'est-ce que l'APSAM nous réserve?

# DE LA PART DE FRANÇOIS JUTRAS

## Bonne fête l'APSAM



Lorsque je contemple le chemin parcouru par l'APSAM depuis sa création, je ne peux m'empêcher de me tourner vers l'avenir.

Rendue à maturité, l'APSAM est désormais en mesure de continuer son rayonnement dans le secteur municipal en prenant appui sur ses acquis et sur les forces qu'elle a développées depuis 15 ans.

Les milieux de travail tiennent maintenant pour acquis les activités de formation et d'information de l'APSAM et ses produits. La raison en est simple: cela permet aux travailleurs et aux travailleuses de prévenir les accidents du travail et les maladies

professionnelles. Pour ma part, j'en suis très fier et je crois que tout le milieu municipal a des raisons d'être fier également. Voilà pour ses principaux acquis.

Et puis il y a les forces de l'APSAM. J'en vois trois principales. D'abord, l'équipe de permanents, dirigée par Alain Langlois. Ils font preuve d'une expertise et d'un professionnalisme irréprochables. Il y a aussi les groupes de liaison, dont les membres aident l'APSAM à cerner les besoins des différentes clientèles.

Enfin, il y a les membres du conseil d'administration. Ce sont des hommes et des femmes qui représentent les principales clientèles de l'APSAM. Ils ont fait la preuve depuis longtemps déjà que le paritarisme est plus qu'une vue de l'esprit. C'est une approche concrète du travail. Les travailleurs et les travailleuses du secteur municipal en récoltent les fruits depuis déjà 15 ans.

Il y a enfin les partenaires de l'APSAM. Ils font partie de notre réseau et ils nous aident à rendre les outils, les équipements et les procédés plus sécuritaires. Leur apport est inestimable. Bravo à l'APSAM d'avoir su tisser des liens aussi serrés avec ces partenaires et collaborateurs.

Finalement, je me dois de souligner l'esprit de partenariat qui anime les décideurs municipaux. Grâce à eux, l'APSAM obtient une diffusion de ses produits et services qui contribue à sa réputation et qui lui assure une pénétration encore plus grande du secteur municipal.

L'APSAM peut être fière du chemin parcouru et elle peut regarder en avant avec confiance. Je lui souhaite de continuer à bâtir sur ses acquis: le paritarisme, le partenariat et son réseau. Je lui rappelle aussi de continuer d'être à l'affût des occasions pour consulter et mettre au point de nouveaux produits dans une philosophie de paritarisme.